Participation au RRPE ou autre régime de retraite	**Participation au RRPE**	**Participation au RRCJQ**
Fonction non-JPM	Fonction de JPM	Fonction de JPM

2017-01-01
(224.1 *LTJ*)

Rente RRPE ou autre régime de retraite OU Transfert optionnel au RRCJQ pour obtenir un crédit de rente ***(demande de la Conférence)***	Rente RRPE OU Transfert optionnel au RRCJQ pour obtenir une rente de 1,5 %/année de service (selon les spécifications prévues par le Comité Blais I) 224.30 *LTJ*

COMMISSION DES INSTITUTIONS
Déposé le : 11 juin 2019
No. : CI-058
Secrétaire : C. Paquette